



DEVENEZ PARTENAIRE

VOLLEY VAL DE SAÔNE

QUI SOMMES-NOUS ?

Né de la fusion, à l'été 2024, du Neuville Montanay Volleyball (NMVB - Montanay) et du Volley Club Talançonnais (VCT - Reyrieux), le Volley Val de Saône (VVS) incarne une nouvelle dynamique sportive sur le territoire.

Fort de cette union, le club poursuit son développement en s'adressant à tous les publics : des plus jeunes à l'école de volley, en passant par les catégories loisirs et compétitions jusqu'aux équipes seniors et nos activités adaptées.

Le VVS ambitionne de créer un véritable pôle sportif de référence entre Lyon et Villefranche, en favorisant l'émergence de talents locaux et en proposant à ses jeunes licenciés des perspectives d'avenir grâce à un réseau de partenaires engagés.

Porté par des bénévoles passionnés et investis, le club entend continuer sa croissance en restant fidèle à ses valeurs : promouvoir l'accès au volley pour tous, encourager la pratique sportive et renforcer les liens sociaux au cœur de nos territoires.



LES MOMENTS CLÉS

CRÉATION
DU CLUB
DU NMVB

2011

PREMIÈRE PARTICIPATION
CHAMPIONNAT LOISIRS

2012

2015

PREMIER TOURNOI
INTER-ASSOCIATIF

2017 PREMIER
TOURNOI TÉLÉTHON
PREMIER VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE



CHAMPION DU RHÔNE LOISIRS
ARRIVÉE DES 14-17 ANS
PREMIÈRE PARTICIPATION À LA
COUPE DE FRANCE COMPET'LIB

2018

2019

PREMIÈRES
EQUIPES M18/M21
ACCUEIL DES
FINALES LOISIRS

ARRIVÉE DES 5 À 13 ANS
PREMIÈRE PARTICIPATION
COUPE DE FRANCE JEUNES
2020



2021

PREMIÈRE ÉQUIPE SENIORS
ARRIVÉE D'UN CRÉNEAU
SPORT SANTÉ (FIT'SOFT VOLLEY)

PREMIER SALARIÉ
LABELS FÉDÉRAUX :
CLUB FORMATEUR + VOLLEY SANTÉ
8 EQUIPES EN COUPE DE FRANCE

2022

2023

PREMIÈRE APPRENTIE EN SPORT
SANTÉ
DEUX VOLONTAIRES EN SERVICE
CIVIQUE
CAP DES 200 ADHERENTS

FUSION DES CLUBS NMVB
ET VCT POUR DEVENIR LE
VOLLEY VAL DE SAÔNE

2024



LE VOLLEY VAL DE SAÔNE

EN CHIFFRES



750

LICENCIÉS
DONT 450
EN COMPETITION

180K€

BUDGET

16

ENCADRANTS

300 à 350

MATCHS/AN

30

BÉNÉVOLES

61

COMMUNES SUR
AIN ET RHÔNE

1^{er}

CLUB REGIONAL
DANS LE SECTEUR JEUNES

18

ÉQUIPES

NOS VALEURS

familial

ambition

engagement

fair play

solidarité

attitude sportive

implication

bienveillance



ÊTRE PARTENAIRE DU VVS

C'EST :

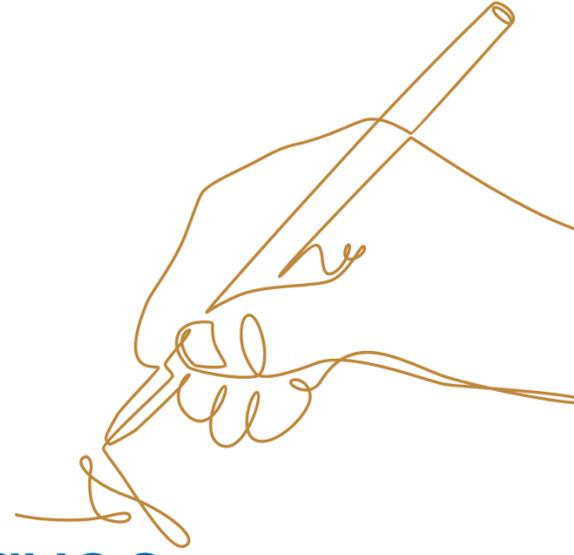
RAYONNER au travers d'une visibilité à l'échelle locale et régionale grâce à nos 750+ licenciés

S'ASSOCIER à l'histoire d'un club en plein développement

BÉNÉFICIER d'un vecteur promotionnel dynamique en associant votre image à nos projets et en partageant nos valeurs communes

DÉCOUVRIR le volley avec vos salariés et vos clients

PARTICIPER au développement de nos pôles formations et compétitions : sections jeunes, pratique féminine



NOS RÉSEAUX SOCIAUX



VOLLEY_VVS

567 FOLLOWERS

~27000 VUES PAR MOIS EN MOYENNE



VOLLEY.VVS

293 FOLLOWERS

~900 INTERACTIONS PAR MOIS EN MOYENNE

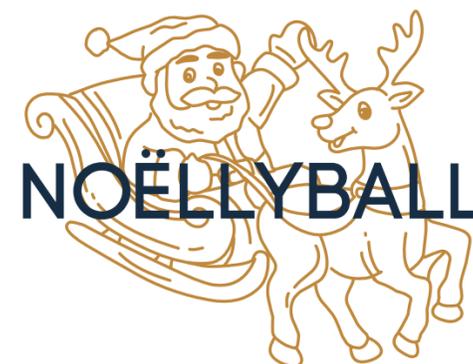
~70% DANS LE BASSIN DU VAL DE SAÔNE



volley val de saône



NOS ÉVÈNEMENTS



TOURNOI
INTER-ENTREPRISES

JOURNÉE STADE
VERS L'EMPLOI

FÊTE DU CLUB

NUIT DU VOLLEY
POUR LE TÉLÉTHON

TOURNOI
VAL DE SAÔNE

SÉJOUR D'ÉTÉ
STAGES JEUNES ET
ADULTES



LE  C'EST
PLUS D'UN ÉVÈNEMENT
PAR MOIS



CONFÉRENCES SPORT
SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

ACCUEIL DE FINALES
DE CHAMPIONNAT

TOURNOI
PARENTS-ENFANTS

TOURNOIS
INTERNE

FORUMS

DEUX SOLUTIONS

MÉCÉNAT

Défiscaliser 60% du montant de votre don, avec une visibilité simple sur supports autorisés, sans autre contrepartie (conformément à la loi)

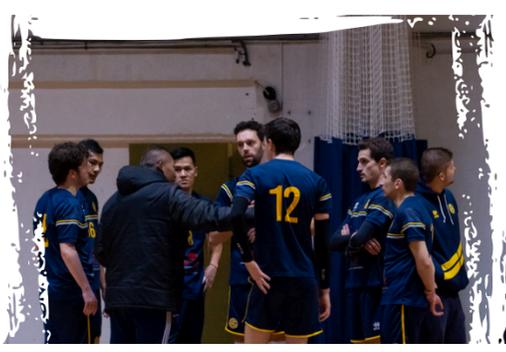
"La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée, pris dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé (Art. 238 bis CGI)."



SPONSORING

Une opération personnalisée de type "gagnant-gagnant" sans contraintes ni limites.

ACTIVATION	SPONSORING	MÉCÉNAT
visibilité affiches et web		
visibilité salle, équipements		
accès aux prestations à la carte		



MÉCÉNAT

Les chiffres présentés représentent les enveloppes projets



VOLLEY COHÉSION – 2K €

Développement de la cohésion au sein du club et du lien intergénérationnel. Participation aux frais d'organisation de nos tournois internes (tournoi parents-enfants, tournoi de la galette des Rois), de notre soirée du club, de nos déplacements club vers des matchs de haut niveau type JO.

Participation aux frais d'impression du journal du club.

VOLLEY JEUNES – 1K €

Soutien des actions de développement du club tournées vers la pratique des jeunes, participation aux frais d'achat des ballons et de petits goodies pour féliciter les enfants à la fin de l'année.

BEACH VOLLEY - 200K € (coût total du projet)

Participation à la création de quatre terrains de beach-volley au sein du Val de Saône. Afin de diversifier la pratique sportive locale et de faire découvrir d'autres pratiques que le volley-ball en salle.

SPORT TERRITOIRE – 4K €

Promouvoir le volley sur le Val de Saône.

Participation aux frais d'organisation et de publicité de nos événements internes et externes (listés précédemment), permettant de proposer des maillots promotionnels et d'acquérir différents lots. Ces événements permettent de fédérer des sportifs locaux autour d'activités sportives et festives, et de faire naître des synergies ou des idées de mutualisation profitables à tous les habitants du territoire.

SPORT BIEN-ÊTRE & SANTÉ – 3,5K€

Promotion du sport bien-être et santé. Participation aux frais matériels et de communication pour notre challenge inter'assos sous la pratique du soft volley (une pratique adaptée à tous) permettant de fédérer autour du volley des publics parfois éloignés de la pratique sportive et de leur redonner le goût de l'activité physique en collectif.

Aide à la formation et à l'emploi d'un encadrant qualifié en volley santé, afin de permettre des projets de sports adaptés pour nos aînés (maison seniors, animation dans des EPHAD) ou pour des patients d'IME.



MÉCÉNAT

Les chiffres présentés représentent les enveloppes projets



VACANCES SPORTIVES - 4K €

Insertion des jeunes par le sport. Aide à l'organisation de séjours de loisirs axés sur le volley pendant les vacances scolaires, permettant de proposer un encadrement encore plus qualifié et des tarifs adaptés aux moins favorisés.

DIGITALISATION - 3K €

Aide à l'acquisition d'équipements informatiques de base (ordinateur, tablette, imprimante) pour mettre nos salariés dans les meilleures conditions de travail, et d'équipements vidéo afin de pouvoir retransmettre les matchs de nos équipes.

VOLLEY LOISIR – 2K €

Soutien de la pratique compétitive loisir féminine, masculine ou mixte, participation aux dépenses de réception pour leurs matchs de championnat, soutien de l'organisation d'évènements loisirs pérennisés dans le temps.

Mais aussi permettre la pratique sportive pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

VOLLEY PERFORMANCE – 5K €

Appui au financement des stages organisés par les instances fédérales au bénéfice des adhérents du club de tous âges, au financement des déplacements pour les Coupes de France et Coupes Régionales. Participation aux frais de matériel liés à la performance, aux frais d'organisation de rencontres sportives avec des personnalités du volley ayant un haut niveau de pratique, d'entraînements communs, etc.

PROFESSIONNALISATION – 3K €

Soutien à la professionnalisation de nos entraîneurs et bénévoles en permettant la participation de ceux-ci aux formations fédérales ou à des formations de cadres pour la gestion de l'association.

EQUIPEMENTS TEXTILE – 30K €

Achat de textiles pour les matchs, pour les entraînements et pour les bénévoles et entraîneurs du club

MÉCÉNAT

Les donateurs se voient remettre un CERFA permettant une réduction d'impôts de 60%



Jusqu'à 25% du don peut être redistribuer par le club sous les formes suivantes :

	Evènements	Saison
Logo sur les supports de communication donateurs		
Invitation au tournoi inter-entreprises		
Logo sur les supports de communication de l'évènement		
Invitation à l'AG du club		
Invitation aux soirées du club (matches, etc...)		

SPONSO' A LA CARTE

Activation	Informations	Tarif
Logo sur le maillot du club et/ou short	Logo par taille d'affichage. Placement au choix du club (arbitrage par ordre de retour des conventions). ENGAGEMENT 3 ans	10cm x 10cm 15cm x 15cm 20cm x 20cm Choix du placement
Logo sur les supports de communication du club	Bâches des sponsors (permanent Montanay) Mur des sponsors (événements/matches) Roll-up des sponsors (événements/matches)	Bâches dédiée Mur des sponsors Roll-up
Invitation à l'AG	-	Tout les sponors
Invitation aux soirées du club	Matches, fête du club, etc...	Tout les sponsors
Visibilité online	Réseaux sociaux site web (SEO) projets de communication	Tout les sponsors



Le VVS comme porteur d'affaire :

Nous pouvons voir ensemble à la création d'une offre partenaire offrant à nos adhérents une opportunité chez vous



Unissons nos forces pour écrire
une nouvelle page de l'histoire du
sport local. Prenez une part active
dans cette aventure passionnante.

VOTRE CONTACT

Arthur TERVILLE

07 61 77 19 21

a.terville@volley-vvs.fr

contact@volley-vvs.fr

<https://www.volley-vvs.fr>

